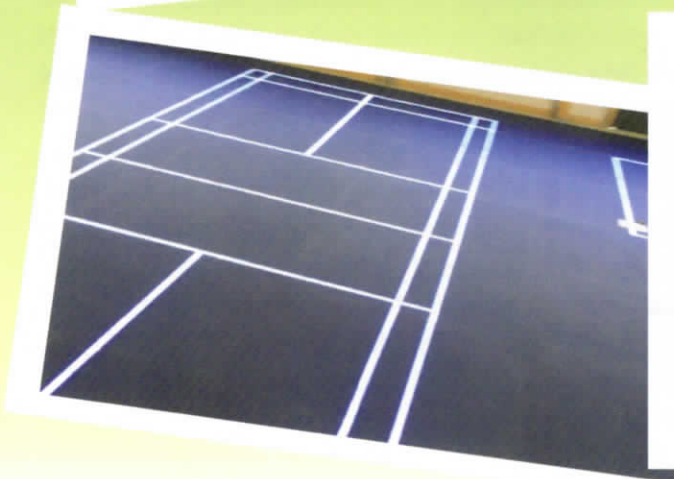


Numéro
spécial

TRAIT D'UNION



Avec le soutien de la



« L'inclusion inversée à travers la pratique du sport »

La construction d'une société inclusive pour les personnes handicapées est affirmée comme une priorité présidentielle et gouvernementale.

Depuis longtemps, pour ne pas dire depuis toujours, notre Association s'est engagée dans l'inclusion des personnes déficientes intellectuelles. Nos professionnels multiplient les projets, actions, initiatives, ... en ce sens.

Mais nous pensons aussi que pour certaines personnes accueillies dans nos établissements (voire beaucoup), cette démarche devra être inversée.

C'est l'un des objectifs du gymnase « Daniel ROYER » qui sera inauguré le 27 mars prochain par Madame Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.

En effet, ce gymnase innovant et unique en France, entièrement accessible et adapté aux personnes quel que soit le handicap, sera ouvert aux jeunes de notre IME Le Tremplin et à l'ensemble de nos résidents mais aussi sur l'extérieur, écoles, collèges, ... pour une pratique **PARTAGÉE** (« *tu viens jouer avec moi* ») d'activités sportives et ludiques.

Le défi à relever maintenant est bien la pratique du sport ensemble, personnes handicapées et non handicapées.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent la genèse de ce projet et les caractéristiques techniques de ce gymnase.

Il convient de noter que la construction de ce gymnase est l'une des 49 actions concrètes retenue par le

Département de la Marne à la suite de sa participation à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire 100% inclusif » lancé par Madame la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Cette inscription traduit, avec d'autres projets et actions de l'ACPEI, la reconnaissance de l'expérience et des compétences de notre association.

Enfin, je veux remercier très sincèrement et chaleureusement :

- Les jeunes et les professionnels de l'IME pour leur très grande compréhension, leur patience et le respect des consignes de sécurité pendant les nombreux mois de travaux. Ce superbe équipement et l'aménagement à venir de la partie arborée va en quelque sorte « récompenser » tous leurs efforts.

- Nos partenaires financiers, l'architecte, les entreprises, les fournisseurs, le personnel du siège de l'ACPEI qui n'a pas ménagé ses efforts, le Directeur Général de l'Association et le Conseil d'Administration qui a cru dans ce projet.

« Les personnes en situation de handicap ne relèvent pas d'un type humain à part. Comme tous les êtres humains disséminés sur la planète, elles sont des variations sur un même thème : le fragile et le singulier. Elles ne sont pas d'étranges étrangers derrière des allures bizarres, floues désactivées, lointaines, que l'on identifie à leur syndrome. »

(La société inclusive, parlons-en !
de Charles Gardou)

François RIGOT
Président de l'association



Comité de rédaction (ordre alphabétique) : Julie Balavoine - Anny Gobet - Céline Guissant
- Christiane Lagraulet - Madjid Farahi - Michel Lefevre - Denis Soleilhac

Crédits photos, conception graphique, - Mise en page Acpei

Impression : Imprimerie Leducq - Fagnières

François RIGOT (Président) - 2-4 rue Roger Bouffet - 51000 Châlons-en-Champagne

Tél. 03 26 21 80 22 - siege-social@acpei.pro

Naissance d'un gymnase high-tech

Ce fut une matinée ensoleillée ce jour du mois de Mars 2015. Les enfants de l'IME, petits et grands, une dizaine, se dirigeaient vers le bus où le chauffeur les attendait. Tous, le sac de sport à la main, joyeux, partaient en séance de sport adapté. Leur professeur de sport les suivait, deux gros sacs de sport, visiblement lourds à la main. Observant le mouvement des enfants, et voyant Damien le prof, je lui demande vers quel gymnase se rendaient-ils ? « À celui de St Martin » me répond-il.

« Ils me semblent lourds vos sacs. Des ballons ne devraient pas peser tant que ça » lui dis-je. ?

Il ouvre l'un des deux sacs et me montre des cordes bien enroulées. Je lui dis ; « des cordes ? ce n'est pas pour attacher les gamins » lui dis-je en plaisantant. Il me répond que non, c'est pour délimiter les aires de jeux, la piste d'athlétisme pour courir. Il ajoute ; « Ils ne se repèrent pas avec toutes lignes de couleurs différentes ».

Quelques temps après, nous avons envisagé d'initier des travaux pour la mise aux normes d'accessibilité de l'IME. Faisant le tour avec un maître d'œuvre, je lui demande s'il lui était possible de me faire l'esquisse d'un petit gymnase sur le « terrain vert » de l'IME avec une estimation du coût financier. Voir les enfants, notamment lors des périodes hivernales, jouer dehors, dans le froid, me faisait frémir. Il fallait faire quelque chose.

En échangeant avec la Présidente Nicole BENADASSI, nous décidons de faire une demande de PAI (Plan d'Aide à l'Investissement) à la CNSA (La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Ce sujet a été présenté au Conseil d'Administration de l'Acpei. Dès lors avec ma collègue Fabienne GUILLEMART, nous avons écrit le projet de construction d'un gymnase.

Nous écrivions que : « l'Acpei encourage la pratique du sport dans ses différents établissements ; activité essentielle à l'épanouissement des usagers. Le projet est donc de construire un gymnase de catégorie B sur le terrain de l'IME. Pour ce faire, l'IME se porterait acquéreuse d'un terrain disponible adjacent à l'IME sur lequel l'ancien terrain de jeux serait installé, libérant ainsi assez d'espaces pour la construction du gymnase. Ce gymnase bénéficierait aux jeunes

de l'IME et du foyer, mais aussi aux autres usagers des établissements de l'Acpei et pourrait également être ouvert sur l'extérieur pour accueillir des écoles, collèges, associations sportives... »

En Août 2015, la demande de PAI fut déposée à l'ARS (Agence Régionale de Santé). Auparavant, deux points essentiels des orientations associatives présentés à l'Assemblée Générale de juin 2015 étaient consacrés à la pratique du sport et à l'inclusion : le soutien de l'Association à toutes initiatives visant à **l'insertion et l'inclusion des personnes en situation de handicap** et favoriser et valoriser toutes les **démarches inclusives** et partenariales dans le domaine scolaire, professionnel, social, culturel et sportif, de la prévention santé et de la citoyenneté »

Le 1er projet financier était estimé à 495 000 €. En novembre 2015, nous avons une réponse favorable du PAI pour un montant de 295 200 € soit 40% du coût total. Ça y est, nous nous mettons en route pour finaliser notre projet.

Le maître d'œuvre, Gérard LUKASEK nous présente le projet architectural et ses modifications. Arrive la question des enclaves au sol et les différentes lignes délimitant les aires de jeux. Là, me revient la phrase de Damien le prof : « des cordes pour se repérer dans un gymnase ... » Marc Truffaut, Directeur d'un nos établissements est présent. Il s'y connaît en sport adapté, après tout, il est Président de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté). « Existe-il d'autres procédés délimitant les aires de jeux ? Comment un enfant ou adulte autiste ou déficient intellectuel peut se repérer parmi toutes ces lignes de toutes les couleurs » ? demandai-je.



Le projet ...

On réfléchit ensemble et Marc nous parle d'un sol de gymnase éclairé par led en Allemagne. Très vite le contact est pris, une évaluation du coût est également faite.

Le projet change de visage.

Avec Fabienne GUILLEMART, nous entamons une démarche proactive de recherche de partenariat et de financement. Nous sollicitons le Département de la Marne, le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap), Le CNDS (Centre National du Développement du Sport devenu Agence Régionale de Sport depuis), La Fondation du Crédit Agricole, l'ARS, La Région Grand Est, ... Il nous a fallu expliquer et défendre notre projet sous tous ses aspects novateurs et originaux. Il fallait convaincre. Ils nous ont fait confiance.

Afin de valoriser le terrain de l'IME, avec la Présidente de l'Association, nous rencontrons Benoist Appar, le Député-Maire de Châlons qui accepte de nous vendre le terrain de l'IME, (en bail emphytéotique) pour un prix symbolique moyennant la signature d'une convention de mise à disposition des écoles environnantes. Ceci confirme l'esprit du projet : il s'agit de l'inclusion inversée à travers la pratique du sport.

Peu de temps après, lors de l'AG de la FFSA, nous apprenons l'existence d'un outil appelé système « Lü » favorisant les apprentissages académiques et le développement des capacités sensorielles des enfants. Nous intégrons donc cet outil dans notre construction. En effet, l'image d'un jeu est projetée sur un mur sur lequel les enfants lancent un ballon. Le mur devient interactif.

Peu à peu notre gymnase prend forme et devient le premier gymnase interactif équipé d'un sol particulier. Benoist Appar alors Député-Maire dans une lettre de soutien datée du 14/10/2016 dira : « ... outre l'intérêt intrinsèque de ce gymnase, lié à son caractère novateur et unique en France, je souligne le fait qu'il répondrait à un véritable besoin car il serait implanté dans un quartier sous-équipé en enceintes sportives. Comme vous avez l'idée ingénieuse de l'ouvrir à des pratiquants extérieurs pour contribuer aux échanges avec les personnes dont vous avez la charge, il me semblerait pertinent

que les élèves des écoles du quartier puissent avoir accès à ce gymnase. »

Le 8 juin 2018, la première pierre a été posée en présence des enfants, des salariés, des administrateurs et des officiels ; Le Président du Conseil Départemental de la Marne, celui de Châlons aggro, la Directrice de l'Autonomie de l'ARS, le Maire de Châlons.



Pose de la première pierre en Juin 2019

Dès lors les travaux ont débutés. Comme à chaque construction, ils ont pris du retard lié à la spécificité de cet ouvrage et surtout que nous ne savions pas comment se construit un tel bâti. Pour le maître d'œuvre aussi c'était une première, pas du tout spécialiste du genre. La mission de maître d'ouvrage a été confiée à Magaly COGONI. Elle a dû faire face à toutes sortes de difficultés dans le suivi de ce chantier, tant cette charge était à la fois lourde et enthousiasmante. Il a fallu, malgré les obstacles et les multiples embûches, mobiliser entreprises et artisans dans cette aventure. Il est vrai qu'à l'Acpei, on ne rechigne jamais et la devise du siège traduit cet état d'esprit : « l'échec n'est pas envisageable ».



... change de visage



Ainsi les gros travaux ont débuté en Octobre 2018 : tout en poursuivant cette construction, nous avons apporté des améliorations selon les conseils des artisans, de l'architecte et des collègues de notre Association. Tout le système d'accès, de fermeture et de sécurité a été repensé par Magaly COGONI et Stéphane ROUSSERY notre responsable informatique. La clef de « forteresse » laisse place au badge informatisé !

Que de soubresauts ! Que de changements ! De rajouts et autres modifications du plan durant ces mois de constructions ! Pour l'installation du « Lü » le système canadien, la charpente a été modifiée et le mur qui deviendra interactif sera érigé. On recalcule tout.

Arrivent enfin les installateurs du sol « la société ASB Glass Floor » de l'Allemagne en juin et juillet 2019. Ils travaillent d'arrache-pied, tous les jours y compris les Week-end et les jours fériés. Ça y est, le sol est opérationnel. Le Lü aussi. Les installateurs allemands diront que la combinaison des deux technologies est unique au monde et c'est à Châlons. Alors Champagne ! Ça se fête.

Le Conseil d'Administration valide que cet ouvrage, notre œuvre collective soit baptisé le **gymnase « Daniel ROYER »**.

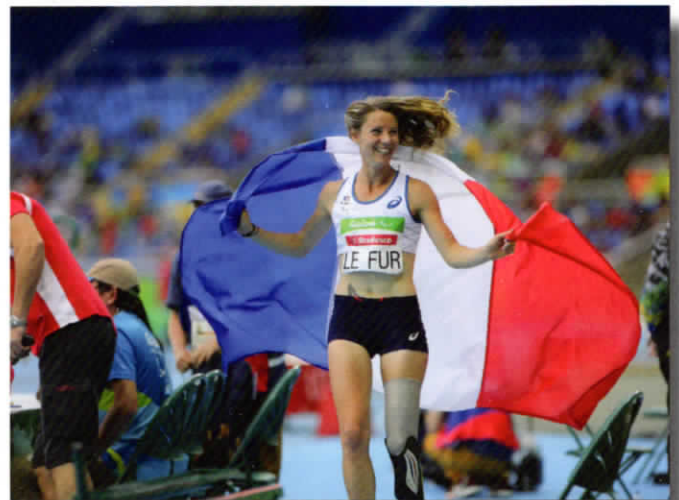
Daniel est un jeune homme ouvrier d'espace vert, né en 1986, de notre ESAT. C'est un sportif dans l'âme. C'est le premier sportif déficient intellectuel de sport adapté en France qui a été sélectionné pour les jeux paralympiques



de Londres 2012 où il a fini ces jeux en étant finaliste de saut en longueur. Un vrai athlète. Recordman en France et en saut à la perche au niveau mondial.

Il participe depuis plusieurs années aux différents championnats d'athlétisme de sport adapté à travers le monde. Plusieurs fois médaillé aux championnats du monde, d'Europe et de « Global Games » en Australie. Récemment, il finit les épreuves de combinée et à la perche en 2^{ème} position en Pologne. 2 médailles d'argent. Plus d'une centaine de trophées à son actif. C'est un symbole, c'est un vrai athlète, c'est un champion.

Symbole pour symbole, avec les membres du CA, nous décidons d'inviter une Championne du Monde et des jeux paralympiques et de surcroit Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, Marie-Amélie LE FUR pour l'inauguration de ce gymnase.



Le 15 janvier 2020, au cours d'une rencontre, Mme LE FUR accepte notre invitation et nous honorerait de sa présence pour le 25 Novembre 2021.

L'inauguration était prévue initialement en Mars 2020 mais la crise sanitaire en a décidé autrement. C'est donc en automne de cette année que nous mettons à disposition des enfants et adultes de nos établissements ainsi que les écoles environnantes notre gymnase « Made in Marne ».

M. FARAHI

Caractéristiques ...

Gymnase de catégorie B (20m x 30 m) innovant et High-tech soit 692 m² dont 456 m² sol adapté composé de 76 dalles de verre de 2 x 3 mètres.



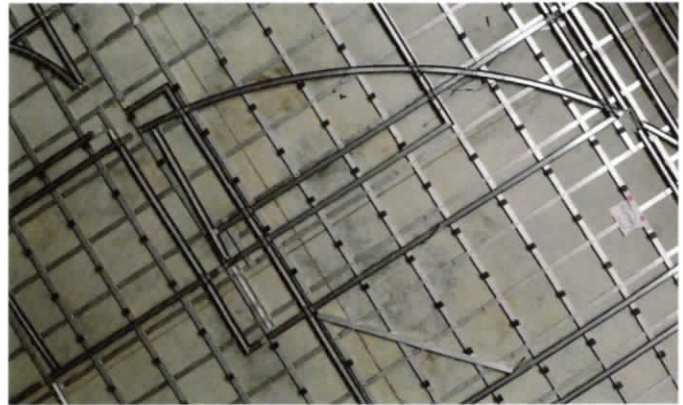
Ce gymnase offre 1 terrain de basketball, 3 terrains de badminton, 1 terrain de volley, 1 terrain de futsal, 1 terrain mini hand, des lignes d'archer, 5 formes géométriques (carré, rectangle, étoile, cercle, triangle)



Performance du sol d'après la norme EN 14-904 2006

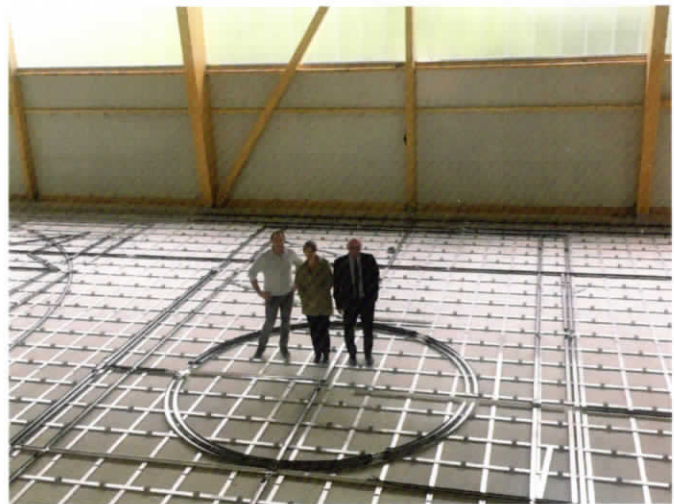
Absorption des chocs : 65

La norme NF EN 14904 définit une première catégorie de sols dits « à déformation ponctuelle », qui s'enfoncent plus ou moins là où on pose le pied : ils sont classés en P1 (25 à 35 % de déformation, ce qui est suffisant pour les scolaires ou sportifs occasionnels), P2 (36 à 45 %, adapté au niveau moyen) et P3 (+ de 45 %, destiné aux pratiques intensives). On mesure le pourcentage d'énergie du choc que le sol sportif doit pouvoir absorber lors d'un saut. Plus le système absorbe le choc, plus on minimise le risque de blessure des sportifs.



Résistance à une charge roulante : 1500 N soit 152.96 Kg

On mesure les systèmes de sols sportifs sur leur capacité à supporter des charges roulantes, à savoir des chariots élévateurs ou de manutention, mais aussi des buts ou des tribunes mobiles. Un sol sportif doit résister à une charge roulante de 150 Kg.



Rebond de balle : 93%

On compare le rebond d'une balle sur le système de sol sportif par rapport à un rebond de la même balle sur un sol béton. La mesure de la hauteur du rebond sur un support béton est de 100%. On note donc la hauteur du rebond de la même balle par rapport à cette base.

Glissance : 0.93

Il faut qu'un sol sportif soit un « compromis » en terme de glissance. Si le sol est trop lisse et donc trop glissant, les sportifs vont déraiper. Si le sol est trop rugueux et donc non glissant, la vitesse de jeux est largement altérée. On calcule la glissance grâce à des coefficients. Pour une performance optimale, le sol sportif doit avoir un résultat à la glissance entre 80 et 110.

... techniques



Le système LÜ :

Lü est un environnement spatial intelligent qui comprend et réagit aux comportements et aux interactions des joueurs en temps réel (avec les mains et des ballons). Le système est composé d'un vidéoprojecteur, d'un ensemble son et lumière, d'une caméra 3D et d'un ordinateur connecté.



Vidéoprojecteur : EPSON

Surface d'affichage : 5,8m x 3,3m

Puissance lumineuse : 5500 lumens

Caméra : MICROSOFT Kinect (à détection de mouvement 3D)



Lumières multicolores : 6 LED PAR 200w, 2 LED robotisées

Système son : 2000 watts

Ordinateur : INTEL Nuc - Microsoft Windows 10

Nombre d'application ludo-éducative et simulation sportive : actuellement il y a 28 applications au catalogue.

Nombre de joueur : 24

Il existe un championnat mondial annuel entre gymnase équipé.



ADRESSES UTILES

	<p align="center">Association Châlonnaise de Parents et Amis de Personnes déficientes Intellectuelles</p> <p align="center">www.acpei.org</p> 	<p>SIÈGE SOCIAL Président : François RIGOT Directeur Général : Madjid FARAHI Attachée de Direction : Laurence WALSHOFER Directrice Administrative et Financière : Fabienne Guillemart</p> <p>2- 4 rue Roger Bouffet 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 21 80 22 siege-social@acpei.pro</p>
<p>Institut Médico-Educatif - LE TREMPLIN Directrice : Véronique Hervé</p>	<p>INTERNAT IME LE TREMPLIN Directrice : Véronique Hervé</p>	<p>Service d'Éducation Spéciale et soins à Domicile SESSAD - LE TREMPLIN Directrice : Véronique Hervé</p>
<p>43 Avenue Jeanne d'Arc 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 21 80 21</p> <p><i>Capacité d'accueil : 95 places dont 15 à la section d'enfants et adolescents autistes - UEMA : 7 places</i></p>	<p>45 Avenue Jeanne d'Arc 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 21 80 21</p> <p><i>Capacité d'accueil : 30 places</i></p>	<p>43bis Avenue Jeanne d'Arc 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 07 50 65 91 72</p> <p><i>Capacité d'accompagnement : 10 places (DI) 5 places (TSA)</i> UEMA : 7 places</p>
<p>Etablissement et Service d'Aide par le Travail-ESAT de l'Isle aux Bois Directeur : Jean-François Walshofer</p>	<p>Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - SAVS Directeur : Jean-François Walshofer</p>	<p>Foyer d'Hébergement-FH Jean Mermoz Directeur : Jean-François Walshofer</p>
<p>Atelier de l'Isle aux Bois 6 rue Roger Bouffet 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 64 23 58</p> <p>Atelier Annexe des Dâts 38 rue des Dâts 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE Tél. 03 26 44 02 34</p> <p>Atelier du Blanc des Dâts 35 rue des Dâts 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE Tél. 03 26 44 02 34</p> <p><i>Capacité d'accueil : 144 places</i></p> <p>Self Le Rest'O</p>	<p>13, rue des Augustins 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 68 50 70</p> <p><i>Capacité d'accompagnement : 25 places</i></p> <p>Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - SAVS Renforcé Directeur : Jean-François Walshofer</p> <p>13, rue des Augustins 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 68 50 70</p> <p><i>Capacité d'accompagnement : 10 places</i></p>	<p>4 Allée Elise Deroche 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 68 50 70</p> <p><i>Capacité d'accueil : 56 places</i></p> <p>Dispositif « temps aménagé de l'ESAT 4, allée Elise Deroche 51000 - CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél : 03 26 68 50 70</p> <p><i>Capacité d'accueil : 14 places</i></p>
<p>Foyer de Vie - FDV Jean Charcot Directeur : Marc Truffaut</p>	<p>Foyer d'Accueil Médicalisé pour Personnes Handicapées Vieillissantes - FAMPHV Claude Meyer Directrice : Aldjira Arnaud</p>	<p>Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes autistes - FAM - Jean-Pierre Burnay Directeur : Jean-Baptiste Maitrot</p>
<p>Internat 1 bis rue Jean Charcot 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 68 50 42</p> <p><i>Capacité d'accueil : 45 places</i></p> <p>Accueil de jour- SAJ 4 rue Roger Bouffet 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 21 07 70</p> <p><i>Capacité d'accueil : 8 places</i></p>	<p>Rue du Docteur Mohen 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 63 24 17</p> <p><i>Capacité d'accueil :</i> <i>38 places en accueil permanent</i> <i>1 place temporaire</i> <i>1 place en accueil de jour</i></p>	<p>Rue Léo Kanner 51510 FAGNIERES Tél. 03 26 21 98 30</p> <p><i>Capacité d'accueil : 24 places</i></p> <p>La Ferme Educative Rue du Moulin 51240 NUISEMENT SUR COOLE Tél. 03 26 67 15 81</p> <p>EM3A-51</p>